FORUMS POUR LES JOUEURS

# BESOIN DE MOTIVATION

Par Tinash33 Posté le 03/08/2021 à 02h43

Bonjour, j'écris ce message sans savoir si quelqu'un y répondra, mais voici mon "histoire" :
Je suis âgée de 21 ans, et je suis accro aux jeux d'argent, plus précisément au casino en ligne depuis peu et je penses que c'est une chance de m'en rendre compte a ce stade. J'ai commencé à joué il y a moins d'un ans, et j'ai déjà réussi à gagner quelques fois de l'argent, mais il y a 2 mois, j'ai gagné une grosse somme (2500€). Après avoir gagné cette somme, j'ai voulu re jouer, j'ai re dépose 100€-200€-500€, et j'ai vite perdu tous les gains. Cela m'a rendu triste, et j'ai donc voulu me rattraper, mais me voilà en découvert de 800€. Sans revenu stable et un crédit voiture que je dois payer tous les mois. Aujourd'hui, j'ai engagé les démarches afin de me faire interdire de jeux. Je me suis désabonné de tous les "influenceurs" casinos que je regardais sur internet et j'ai vraiment envie de stopper tout ça. Mais j'ai peur d'avoir du mal à rembourser ces 800€, tout en devant payer mes prélèvements ect, d'être mal vu par mon banquier et ma famille. Alors est-ce une bonne chose d'appeler mon Banquier et d'être honnête en lui expliquant ma situation ? Afin qu'il soit flexible sur le temps que je mettrais à rembourser mon découvert ? Avez vous des conseils sur là meilleure façon possible de rembourser ces 800€ ? Crédit ect ? Merci d'avance et bonne journée / soirée !

## 4 RÉPONSES

**dav19 - 03/08/2021 à 10h56**

Hello Tinash,

Bravo pour cette prise de conscience qui arrive au bon moment. En quelque mois tu as découvert tout ce qu'il y avait a voir dans la vie d'un joueur. L'excitation du premier gain, la pensée magique que tu peux devenir riche avec le casino, l'augmentation des mises et enfin la perte et le decouvert sur ton compte.
Ta perte n'est pas anecdotique mais n'est pas dramatique a ce stade et tu agis au bon moment pour faire face au jeu.

Le plus important désormais est de faire une croix définitive sur le jeu. Quant a ton banquier, il n'est pas forcément utile a mon avis d'attirer l'attention sur toi a ce stade. A ta place j'en parlerai plutot a une personne de confiance et je lui demanderai a elle de me preter cet argent et je le rembourserai.

Bonne journée

**FierDeMoi - 03/08/2021 à 13h46**

Bravo Tinash pour ce pas important que tu as franchi!

Je suis d'accord avec Dav19 sur le fait qu'il vaut mieux éviter d'appeler le banquier à ce stade-ci. Il ferait une note à ton dossier qui pourrait te suivre fort longtemps et rendrait plus difficile ensuite d'obtenir du crédit pour des projets importants, comme l'achat d'une maison.

Si tu as dans ton entourage une ou des personnes qui pourraient te prêter la somme due, il sera très important de les rembourser tel que convenu. Pour ta protection et la leur, je recommande de mettre ce ou ces prêts par écrit.

C'est dommage d'avoir ces dettes aujourd'hui, mais c'est salutaire surtout. Ce sont ces conséquences dans la vie réelle qui font réaliser l'illusoire du jeu. Pour moi, en tout cas, ce sont les conséquences qui m'ont amené à (enfin) cesser mon comportement compulsif et desctructeur (détruit des acquis financiers, mine les relations à cause du mensonge, etc.).

Tu as franchi un pas important. Maintenant que tu affrontes les conséquences, je crois (et je me le répète à moi-même) qu'il ne vaut pas minimiser le risque potentiel d'une rechute afin d'éviter que cela arrive.

Bonnes suites!

**Tinash33 - 03/08/2021 à 14h21**

Bonjour Dav ! Merci beaucoup pour ta réponse, je vais faire ça alors ! Encore merci !

**Tinash33 - 03/08/2021 à 14h27**

D'accord je comprends, merci beaucoup pour ta réponse, ça m'aide vraiment !